



Séance ordinaire du Conseil d'établissement

Date : **Mardi 31 mai 2022**

Heure : **18 h 30 heures**

Lieu : **École du Carrousel – Salon du personnel**

Présents :

Madame Julie Rinfret, présidente	Madame Huguette Lévesque
Madame Katy Parent	Madame Marie-Christine Brunet
Monsieur Daniel Brunelle	Madame Julie Jacques
Madame Marie-Josée Hogue	Madame Marie-Andrée Drolet
Madame Maryse Salvas	Madame Diane Collin

Absents :

Madame Aryanne Gagné	
----------------------	--

PROCÈS-VERBAL

1. Organisation

1.1. Ouverture de l'assemblée et constatation du Quorum à 18h38

1.2. Nomination d'un ou d'une secrétaire, Julie Jacques sera secrétaire.

CE-22-05
001

1.3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
Huguette propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE-22-05
002

1.4. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 mars 2022
Au point 5.2- erreur d'orthographe
Numéros de résolution ajoutés
Diane Collin propose l'adoption du PV du 14 mars. **Adopté à l'unanimité.**

CE-22-05
003

1.5. Lecture et adoption du procès-verbal du 7 février 2022
Les mots suivants comme *Pothier* et *Aryanne*
Adopté à l'unanimité.

CE-22-05
004

1.6. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 avril 2022
Julie Jacques propose l'adoption du PV du 25 avril 2022. **Adopté à l'unanimité.**

1.7. Affaires relatives au procès-verbal du 25 avril 2022.

Katy nous fait part du succès du *Bouge-dons* qui a permis d'amasser 3 500 \$; elle mentionne la générosité de plusieurs commanditaires dont le *IGA de Varennes, Valérie et Martin* qui a fourni toutes les collations. L'école du Carrousel est la seule école parrainée par l'équipe du CSSP et bénéficiera des sommes retournées par le Grand Défi Pierre Lavoie.

Règles et fonctionnement du service de garde : de gros changements sont à prévoir quant au mode de fréquentation, de financement, de facturation. Il y aura aussi une formation pour les allergies sévères au personnel du SDG. Enfin, les activités du SDG devront être en lien avec le projet éducatif de l'école. Des détails suivront.



2. Correspondance

Aucune correspondance.

3. Points de décision

3.1. Rapport annuel

Madame Parent explique le travail qui sera fait avec la présidente afin de faire le rapport annuel.

Madame Rinfret mentionne que la nouvelle procédure est un peu ardue.

Madame Parent fait un retour sur tous les points traités cette année dans le CÉ.

3.2. Résultats projet éducatif - sentiment de sécurité

Madame Parent nous fait part des résultats du 2^e sondage fait auprès des élèves de 5^e et 6^e année en mai dernier.

Plusieurs résultats se sont améliorés mais certains sont à discuter. On note que les élèves du 3^e cycle se sentent moins en sécurité le matin sur la cour de récréation. L'arrivée des élèves avant 8h pourrait expliquer ce fait puisqu'il n'y a pas de surveillance à cette heure. Aussi, les grands du 3^e cycle ont tendance à ne pas entrer immédiatement sur la cour de récréation. On note une belle amélioration du sentiment de sécurité lors des récréations (formation des jeux, achat de matériel, Jeunes Leaders) et du dîner (atteinte de l'objectif du projet éducatif). Enfin, les élèves demandent peu d'aide en cas de problème mais leurs explications nous permettent de conclure qu'ils se sentent en sécurité d'où la raison pour laquelle ils ne demandent pas d'aide.

3.3. Règles de conduite et mesures de sécurité

Madame Parent nous présente les affiches qui sont en production. Elles seront installées.

Madame Rinfret propose.

Adopté à l'unanimité.

CÉ-22-05
005

3.4. Budgets école 21-22 et 22-23

Madame Parent fait un retour sur le budget de l'année 2021-2022. Elle présente également le nouveau budget pour l'année à venir. Ce dernier est un budget initial qui sera révisé une fois l'année scolaire commencée.

Madame Hogue propose l'adoption du budget.

Adopté à l'unanimité.

CÉ-22-05
006

Points d'information

3.5. Organisation scolaire 22-23

En comité EHDAA, il a été convenu que nous opterons pour un enseignant-ressource à raison d'un jour semaine.

- Pour la classe 4 ans, il y aura une T.E.S. et une P.E.H. l'an prochain. Madame Parent a consulté les enseignantes du préscolaire afin de connaître les besoins afin d'y répondre, selon les besoins.
- L'an prochain, il y aura un total de 9,5 jours en orthopédagogie. Belle nouvelle!
- Psychoéducation, il y aura 2 jours par semaine.

3.6. Frais chargés, encadrements, cahiers d'exercices et liste des effets scolaires

La lettre informant les parents de la procédure pour l'achat des effets scolaires sera transmise aux parents le 1^{er} juin.



3.7. Règles de classement (formation des groupes)

Madame Parent nous fait part des critères pour la formation des groupes.

Équilibre dans le nombre de P.I., élèves rencontrés en orthopédagogie, comportement, équilibre garçons/filles, etc.

3.8. La vie à l'école

- Le 1^{er} juin, le *Livrorama* (lecture en cadeau), début 14 h 00, à la porte du service de garde.
- Plusieurs activités pour le mois de l'activité physique (cyclo-forme, parcours ninja, bouge-dons, expo-sciences, 2 semaines comme au secondaire pour les 6^e, semaine du service de garde, le lancer du masque,...). Un mois chargé mais très apprécié.

3.9. Parole au président

Rien à ajouter.

3.10. Parole au représentant du comité de parents

Rien à ajouter.

3.11. Parole aux enseignants

Avec le retrait du masque, Madame Brunet mentionne que les élèves semblent bien heureux cette nouvelle situation.

3.12. Parole aux membres

Rien à dire.

3.13. Parole au représentant du service de garde

Madame Levesque remercie les parents utilisateurs qui ont modifié l'assiduité des élèves au service de garde pendant la période de contagion (absences du personnel). Les parents ayant accepté de diminuer la fréquentation de leur enfant n'auront pas à payer ces journées, évidemment.

3.14. Parole à la représentante du personnel de soutien

Rien à dire.

3.15. Parole à la direction

Les nouveaux membres doivent faire la formation... et la compléter.

4. Parole au public.

Pas de public.

5. Divers

Prochaine rencontre le 13 juin à 18 h 00, il y aura un souper du CÉ.

Levée de l'assemblée à 20 h 28

Madame Rinfret lève l'assemblée à 19 h 59.

Signature de la direction

Date

Signature de la présidente

Date